



Rapport d'avancement du Programme d'Appui à la Mobilisation des Ressources pour la mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional de Lutte contre la Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale (PASR/LCD-AC)

Décembre 2009¹

Mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale

La mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification (CCD) en Afrique Centrale est fondée sur la mise en œuvre des programmes d'action nationaux (PAN/LCD) et sous-régional (PASR/LCD) de la Convention. Au niveau national, des PAN/LCD ont été élaborés au Burundi, au Cameroun, au Gabon, en Guinée-Équatoriale, au Tchad, en République Démocratique du Congo (RDC) et en République du Congo. Dans les autres pays de la sous-région, les PAN/LCD sont en phase d'élaboration. Au niveau sous-régional, le PASR/LCD a été adopté en septembre 2008 avec trois axes prioritaires :

- la gestion concertée de la transhumance transfrontalière ;
- la gestion durable des eaux partagées ; et
- la gestion de l'information (alerte précoce, information, formation et communication).

Appui du Mécanisme Mondial aux pays d'Afrique Centrale (2008-2009)

Après l'adoption du PASR/LCD, le Mécanisme Mondial (MM) de la CCD a signé un accord de coopération avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) portant sur un programme d'appui à la COMIFAC et à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) pour la mobilisation des ressources la mise en œuvre du PASR/LCD en Afrique Centrale.

Les résultats attendus de ce programme d'appui sont :

- Les partenariats thématiques concernant la gestion concertée de la transhumance transfrontalière en Afrique Centrale sont renforcés.
- L'intégration de la GDT dans les processus politiques majeurs est améliorée.
- L'application des mécanismes de financement novateurs est analysée et testée.

Par ailleurs, le MM a signé en 2008 des accords de coopération avec le Cameroun et le Rwanda, par lesquels il s'engage à apporter un appui catalytique à la mobilisation des ressources pour la gestion durable des terres (GDT) et la mise en œuvre de la CCD.

L'appui du MM aux pays d'Afrique Centrale dans la période 2008-09 est axé autour de quatre thématiques principales :

¹Par Sven Walter, Chargé de programme, Afrique de l'Ouest et du Centre du Mécanisme Mondial, Email : s.walter@global-mechanism.org.

- L'intégration de la GDT dans les processus politiques.
- L'élaboration des stratégies intégrées de financement (SIF) pour la GDT.
- La mobilisation des ressources financières destinées à la GDT à travers les mécanismes de financement 'novateurs'.
- La participation des pays d'Afrique Centrale aux négociations internationales relatives à la GDT et à la CCD.

Intégration de la GDT

Le MM a développé un questionnaire sur l'analyse de l'état des lieux des mécanismes de financement pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique Centrale, y compris l'évaluation de l'intégration de la GDT/CCD dans les processus politiques en Afrique Centrale. L'intégration de la GDT dans les stratégies nationales telles que le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté est un pré-requis pour la mobilisation des ressources nationales et internationales. Sous le leadership des Points Focaux Nationaux de la CCD, neuf pays de la sous-région ont rempli le questionnaire et ont organisé des réunions de validations du questionnaire avec la participation des différents Ministères et acteurs concernés. Un rapport synthétique des résultats du questionnaire et des réunions de validation est élaboré par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et sera disponible fin 2009.

Dans le contexte d'une initiative internationale du MM sur la connaissance de la valeur de la terre et les coûts de sa dégradation, des études pilotes sur le sujet ont été initiées en Afrique Centrale (niveau sous-régional) et au Cameroun. Les résultats de ces études, qui seront disponibles fin 2009, serviront comme base pour l'élaboration des matériaux de plaidoyer destinés aux décideurs politiques pour les informer sur les enjeux socio-économiques et financiers de la dégradation des terres.

En 2010, le programme d'appui continuera de promouvoir l'intégration de la GDT dans les processus politiques majeurs au niveau national et sous-régionaux. Un accent particulier sera mis sur l'intégration de la GDT dans le Programme Compréhensif pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PCDAA) et les Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

Elaboration de stratégies financières intégrées (SFI) pour la GDT

Les pays membres de la CCD ont décidé dans le cadre du « Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-18) » de mettre « en place des cadres d'investissement intégrés [CII] visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact des interventions » (résultat 5.1). Le MM donne un appui technique et financier aux pays parties touchés d'établir des CII et d'élaborer et de mettre en œuvre des SFI. La SFI a pour objectif l'identification des mesures propices pour i) mobiliser des ressources internes, externes et novatrices, et ii) créer un environnement favorable pour la mobilisation des ressources.

En Afrique Centrale, le MM, en collaboration avec autres partenaires au développement tels que la GTZ, le PNUD et l'initiative TerrAfrica, a renforcé les capacités relatives aux SFI et CII dans le cadre de deux ateliers sous-régionaux qui ont eu lieu en octobre 2008 à Douala et en mai 2009 à Libreville.² Lors de l'atelier de Libreville les participants ont adopté la « Déclaration de Libreville » sur la mobilisation des ressources financières pour la GDT (voir annexe).

Au niveau national, le MM donne un appui au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) du Cameroun pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une SFI. Suite à une analyse approfondie des ressources externes, internes, novatrices ainsi que du mécanisme de coordination relatif à la CCD, de l'intégration de la CCD/GDT dans les processus politiques et des coûts de la dégradation des terres, qui a été discutée lors d'un

² Les rapports sont disponibles sur le site web du MM.

atelier national à Kribi en septembre 2009¹, la SFI devrait être disponible dans le premier semestre 2010.

En République Centrafricaine (RCA), au Burundi, au Rwanda, en RDC, en Guinée équatoriale et au Sao Tomé & Príncipe, le MM donne un appui technique à l'élaboration des SFI et l'établissement des CII dans le cadre du projet « Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et la prise en compte systématique de la gestion durable des sols dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement », un projet qui est coordonné par le PNUD et cofinancé par le FEM. Le projet a démarré dans la plupart des pays en 2009 et il est présumé que des SFI/CII seront disponibles dans la plupart des pays en 2010. En début 2010, le PNUD organisera dans le cadre du projet et avec l'appui du MM un atelier régional sur le suivi et l'évaluation environnementaux et les expériences acquises dans l'élaboration des SFI/CII dans les pays Africains francophones participants au projet.

L'élaboration d'une SFI relative à la gestion concertée de la transhumance transfrontalière est prévue en 2010 dans le cadre du renforcement des partenariats sur cette thématique prioritaire identifiée par le PASR/LCD.

Mobilisation des ressources à travers des mécanismes de financement « novateurs »

Le Plan Décennal de la CCD met un accent particulier sur la mobilisation des ressources novatrices pour combattre la désertification et la dégradation des terres. Une étude portant sur les activités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en Afrique Centrale et les options pour améliorer l'accès aux financements liés aux changements climatiques et pertinents pour la CCD a été réalisée par EcoSecurities et a identifié des recommandations pertinentes adressées à la COMIFAC, aux Points Focaux Nationaux CCD et aux partenaires au développement.¹ L'étude conclue que :

- les marchés du carbone ont peu progressé dans la sous-région d'Afrique Centrale ;
- le cadre institutionnel offre des directives et des possibilités limitées pour lancer des projets sur les marchés carbone ;
- les opportunités d'atténuations dans la sous-région sont en marge des marchés du carbone et de leur cadre actuel ;
- un fort accent est placé sur les potentialités de la réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation (REDD) dans la sous-région ;
- en dehors de REDD, peu d'activités sont soutenues dans les secteurs de l'agriculture et autre utilisation des terres ; et
- les projets dans le secteur de l'énergie rurale pour les marchés du carbone sont presque absents de la sous-région.

Au Cameroun, l'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD) réalise une étude-pilote sur les mécanismes de financement novateurs pour la GDT en se focalisant sur les paiements publics, les marchés d'échange réglementés, les contrats privés non réglementés et le commerce des produits et services éco-labellisés. L'étude teste une méthodologie proposée par le MM et CATIE, intitulée « Market based mechanisms to prevent land degradation: guidelines for identification and assessment ».

En 2010, il est prévu que le programme d'appui soutiendra une initiative sur le renforcement des capacités afin d'accroître les financements pour la GDT à travers des mécanismes financiers de lutte contre les changements climatiques en Afrique Centrale. L'objectif de l'initiative est de renforcer les capacités nationales garantissant une durabilité des flux d'investissement dans la GDT en faveur des populations d'Afrique Centrale qui vivent dans des paysages dégradés, par le cofinancement croissant provenant des mécanismes de financement de la lutte contre les changements climatiques. Les groupes cibles de l'initiative sont les responsables gouvernementaux, en particulier les points focaux nationaux de la

CCNUCC et de la CCD, les représentants d'organisations de la société civile, le secteur privé et les communautés scientifiques.

Participation aux négociations internationales

Le MM, en collaboration avec la GTZ et le PNUD, a appuyé l'initiative de la COMIFAC d'établir un « groupe de travail CCD », qui regroupe principalement les Points Focaux Nationaux de la CCD et les chefs de file du PASR/LCD. Le groupe s'est réuni une fois par an en 2008 et 2009, pour préparer les principales réunions de la CCD, contribuant ainsi à une meilleure participation concertée des pays d'Afrique Centrale à ces négociations. De plus, le MM a appuyé la COMIFAC pour organiser une session parallèle lors de la neuvième réunion de la Conférence de Parties de la CCD, sur la gestion des terres et les possibilités de financement liées aux changements climatiques en Afrique Centrale.¹

Il est envisagé qu'en 2010 le programme d'appui continuera de soutenir le fonctionnement du groupe de travail CCD de la COMIFAC. Une réunion du comité de pilotage du programme d'appui est prévue lors du premier semestre 2010 dans le cadre d'une réunion du Partenariat pour les Forêts du Bassin de Congo (PFBC).

Annexe :

ATELIER SOUS RÉGIONAL SUR « L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES DE FINANCEMENT INTÉGRÉES
POUR LA GESTION DURABLE DES TERRES EN AFRIQUE CENTRALE »
Du 19 au 22 mai 2009, Libreville-Gabon

DÉCLARATION DE LIBREVILLE

**Relative à la position commune des Points Focaux en charge du Programme GDT/LCD,
des Représentants des ministères impliqués dans la GDT et des représentants de la
Société Civile d'Afrique centrale des pays ci-dessous sur la mobilisation des ressources
financières**

Nous, ressortissants du Burundi, de la République Centrafricaine, du Gabon, de la Guinée-Équatoriale, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, et de Sao Tome & Principe, participants à l'atelier sous-régional sur « l'élaboration des stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale », abrité par la République du Gabon et organisé par :

- La COMIFAC/CEEAC ;
- Le Mécanisme Mondial (MM) de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification ;
- Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) ;

Avec l'appui de :

- La Coopération Allemande (GTZ) ;
- Le Fonds pour l'Environnement Mondial ;
- L'initiative TerrAfrica ;

Prenons note par la présente que :

Considérant que la terre, ressource naturelle est un capital social et économique pour :

- la sécurité alimentaire ;
- la santé des populations et leur subsistance ;
- la croissance économique ; et
- la préservation des écosystèmes terrestre et aquatique.

Conscients du fait que la population de notre sous-région, fortement agricole et rurale est confrontée aux problèmes de la perte de la biodiversité et de changements climatiques dus à des causes diverses;

Considérant la dimension transversale de la Gestion Durable des Terres (GDT) aux Conventions de Rio et autres Accords Multilatéraux de protection et de conservation de la Nature ;

Constatant avec beaucoup de préoccupations le faible niveau de mise en œuvre du PAN dans les différents pays pour cause de :

- insuffisance des capacités techniques à élaborer des projets « bancables » ;
- insuffisance des ressources financières ;
- insuffisance d'appropriation des parties prenantes ;
- faible capacité des acteurs pour un meilleur plaidoyer ;
- inadéquation du cadre de concertation pour la Lutte Contre la Dégradation (LCD) /GDT ;
- faible niveau de communication entre les acteurs techniques des pays respectifs, les bailleurs de fonds et autres partenaires ;
- faible prise en compte dans les priorités budgétaires ;

Reconnaissant l'intérêt que déploie le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans la prise en compte des axes et enjeux stratégiques de LCD/GDT ;

Prenant en compte la disponibilité des partenaires au développement (Banque Mondiale, Mécanisme Mondial, FEM, PNUD, PNUJ, FAO...) et des organisations internationales à accompagner le processus de mise en œuvre des PAN en Afrique Centrale ;

Convaincus qu'une approche sous-régionale concertée et intégrée des gouvernements, des Acteurs Non Étatiques (ANÉ) de la sous-région avec l'appui des partenaires au développement est :

- un gage de prise en compte des intérêts de l'Afrique Centrale en matière de dimension GDT & Forêts ;
- un soutien aux efforts de préservation du Bassin du Congo, zone de stockage du carbone pour l'atténuation des effets dus aux changements climatiques pour l'humanité tout entière.

Recommandons ce qui suit :

Aux gouvernements

1. Intégration de la GDT dans les politiques nationales et cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté dans les différents pays de la sous-région ;
2. Création d'un cadre de concertation et de travail des parties prenantes pour les pays qui n'en disposent pas ;
3. Mise en place au niveau national de Stratégies de Financements Intégrées (SFI) pour la GDT conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement tel qu'indiqué dans le plan cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte Contre la Désertification (CNULCD) ;
4. Inscription de la GDT au budget de l'État au titre des dépenses prioritaires ;
5. Appui du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à la GDT dans les différents pays de la sous-région ;
6. Facilitation par le groupe de travail COMIFAC/CNULCD des échanges permanents d'expérience entre les différents acteurs (points focaux, société civile...) de la sous-région en vue de partager et d'enrichir les différents acquis en matière de GDT & Forêts ;
7. Facilitation des États parties de l'accès à l'information des partenaires locaux sur les priorités et procédures de financement des bailleurs de fonds ;
8. Mise en place d'un système de suivi-évaluation des activités relatives à la GDT par la COMIFAC avec l'appui des partenaires au développement.

Aux partenaires au développement

9. Allègement des procédures d'accès au financement et allocation de fonds supplémentaires à la GDT ;
10. Renforcement des capacités pour un meilleur plaidoyer des points focaux, techniciens sectoriels, ANE impliqués dans la GDT de chaque pays ;
11. Appui technique et financier du MM pour l'élaboration et la mise en œuvre des SFI pour la GDT au niveau national ;
12. Mise en place d'un programme de formation sur les mécanismes « changements climatiques » et la « finance carbone » par le MM dans le cadre des synergies entre les trois Conventions de RIO ;
13. Renforcement de l'efficacité des points focaux FEM dans la facilitation pour la mobilisation des ressources ;
14. Facilitation par le MM des études d'évaluation des coûts économiques et sociaux relatifs à la dégradation des terres dans tous les pays de la sous-région.

Les participants